

Place et rôle des femmes dans le monde d'après

Respectable Loge, Charles de Montesquieu, Orient de Paris, Région 11

Mots-clefs : Place des femmes

Constat

Pendant la crise sanitaire, tout le monde parlait du monde d'après sous-entendant que ce monde serait radicalement différent de celui "d'avant". La question se pose de savoir ce qui peut changer la société afin qu'elle devienne meilleure, plus inclusive, plus égalitaire.

Dans tous les thèmes de contribution pour alimenter le Livre Blanc qui a vocation à devenir le cahier des charges des FF et SS de l'Obéissance, il y a une grande absente : la femme. Nous n'évoquerons ici que la condition des femmes en France même si nous sommes bien conscient(e)s qu'une politique d'envergure internationale est nécessaire.

Force est de constater que les femmes y font toujours l'objet de discriminations, de violences. Si en droit elles sont les égales de l'homme, dans les faits la réalité est beaucoup plus contrastée. Prenons comme fil conducteur le triptyque qui nous est cher : Liberté, Égalité, Fraternité ; la femme n'en bénéficie que partiellement.

En ce qui concerne la liberté, la femme, comme chaque français, est libre d'aller et de venir dans l'espace public. Cependant, la géographie est différente selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes. Les espaces domestiques sont attribués aux femmes et l'espace public aux hommes. Dès leur plus jeune âge, les petites filles sont repoussées sur le côté de la cour de récréation en petits groupes tandis que les garçons évoluent dans son espace central pour jouer au foot. À l'âge adulte, les femmes traversent l'espace public, les hommes l'occupent.

Dans les transports en commun, les femmes sont importunées par les hommes ; en conséquence, elles évitent les vêtements trop serrés, les décolletés, les robes trop courtes : elles ne sont pas libres de leur apparence.

Dans la sphère familiale les femmes, privées d'autonomie, sont victimes de violences conjugales menant parfois à la mort.

Le second volet du triptyque est l'égalité. En France, il y a une égalité de droit mais une inégalité de fait. Les femmes réalisent 72% des tâches domestiques ; ce travail invisible n'apparaît pas dans le PIB. Dans les entreprises, le plafond de verre existe toujours.

Enfin la fraternité. Elle est définie dans la Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen de 1795 figurant en tête de la Constitution de l'an II, avec notamment cet article : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir ». En cela la fraternité renvoie d'une part à la communauté et, d'autre part, à la morale. A la communauté car ce principe permet le vivre ensemble au travers du respect, à la morale car il réfère au comportement dont chacun devrait faire preuve vis-à-vis des autres. Les femmes ne bénéficient pas pleinement de cette fraternité. La société au travers de ses règles, de ses us et coutumes approuve tacitement le sort réservé aux femmes. Le paradoxe est que les femmes, elles aussi, sont discriminantes vis-à-vis des autres femmes.

La crise sanitaire du Covid a mis en exergue le fait que les femmes y sont en première ligne. Elles se sont occupées des enfants, ont fait le ménage, aidé les personnes, cuisiné tout en continuant leur activité professionnelle (alors qu'aux informations ce sont les hommes que l'on voyait défiler pour témoigner). Les premiers de cordée ont laissé la place aux premières de corvée.

Améliorer la condition de la femme a des répercussions dans toutes les sphères de la société : familiale, économique, sociétale, environnementale. Aucun autre sujet n'est aussi transverse. Selon le FMI, l'élimination des disparités entre les sexes dans le cadre de la participation économique entraîne une augmentation du revenu par habitant ; selon l'ONU, l'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, c'est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.

Maintenant, l'après

Améliorer la condition de la femme nécessite d'agir par des mesures éducatives, sociales et politiques :

Éduquer les enfants : l'école a un rôle majeur pour enseigner aux enfants l'égalité homme/femme. Les enseignants doivent faire attention à ne pas « genrer » les jeux et être autant exigeants vis-à-vis des filles que des garçons en matières scientifiques.

Aider les parents : les éduquer sur la nécessité de donner aux filles les mêmes ressources qu'aux garçons, de minimiser les différences liées au sexe. Pour ce faire, le rôle des associations est primordial. Elles peuvent aider les familles dans les quartiers difficiles à orienter les jeunes vers des activités d'avenir (par ex : créer des ateliers numériques...). Elles doivent informer les filles sur leurs droits notamment leur droit fondamental de choisir leur avenir afin de changer le regard des garçons sur les filles et celui des filles sur elles-mêmes.

Mesures sociales : Parce qu'avoir des enfants c'est aussi participer à la pérennité de la société, un « temps » parental pour les hommes et pour les femmes devrait être mis en place avec un vrai salaire et les cotisations de protection sociale afférente. Comme pour tout emploi, une possibilité de formation devrait être prévue pendant le congé parental pour assurer la réinsertion des parents une fois les enfants suffisamment grands pour être autonomes.

Pour finir, représentativité en politique

Nos responsables politiques, en majorité des hommes, doivent donner une véritable place aux femmes dans les instances politiques et dirigeantes. Mais c'est aussi aux femmes de prendre leur destin en main et de ne plus être passive face à la difficulté d'intégrer les instances dirigeantes.

Pour conclure, si nous voulons réellement changer le monde afin qu'il ne ressemble pas à celui d'avant crise, l'obédience doit œuvrer pour que la société donne aux femmes la considération et la place qui leurs sont dues. C'est un grand chantier qui s'ouvre à nous car il est difficile de changer des siècles de domination masculine.